

Saint-Saulve, 2 octobre 2020

## TRANSVILLES RAPPELLE A SES CLIENTS AVEC HUMOUR L'IMPORTANCE DE VALIDER



Depuis le lundi 28 septembre, Transvilles lance une campagne de communication décalée pour inciter ses clients à valider à bord des trams et des bus. L'objectif est d'interpeler les clients sur l'importance de cet acte obligatoire, qui est nécessaire au bon fonctionnement du réseau.

### La validation : un acte nécessaire

Valider son titre de transport est un acte obligatoire pour voyager en règle. La non validation est répréhensible et entraîne une amende allant de 5€ (abonnement) à 33€ (ticket). Il est rappelé que l'absence d'un titre de transport peut entraîner, quant à elle, une pénalité financière de 50 €.

Au-delà du caractère réglementaire de cet acte, les validations permettant de mesurer la fréquentation sur les lignes, en fonction des arrêts et des tranches horaires. Elles servent à dessiner une cartographie précise de l'affluence sur le réseau pour pouvoir adapter les moyens humains et techniques aux besoins des clients.

En cette période de crise sanitaire, elles sont d'autant plus utiles pour évaluer la fréquentation aux heures de pointe et ajuster les voyages dans le respect des règles sanitaires.

Enfin, pour des raisons de sécurité, un titre de transport validé sert de preuve en cas de litige ou incident matériel ou corporel.

### Une campagne décalée pour donner une autre image des transports

Afin d'interpeler les clients sur cette obligation, nous avons opté pour un ton humoristique, en référence au cinéma. Pour cette campagne aussi légère qu'originale, nous voulions varier les supports de communication et les messages afin de parler à tous nos clients ; tant par leurs références cinématographiques que par les lieux qu'ils fréquentent.

5 affiches de cinéma ont ainsi été adaptées pour 5 messages. Elles sont visibles sur 5 rames de tram et 5 bus articulés. Le pôle d'échange d'Anzin est également habillé aux couleurs d'un des films.

Les agences commerciales de Denain et Valenciennes relayent aussi cette opération de sensibilisation haute en couleurs.

### **Transvilles rappelle les consignes de précaution**

Pour voyager avec Transvilles en toute sérénité, les clients doivent respecter les gestes barrières suivants, autant que possible :

- Porter un masque en station et dans le véhicule, dès que vous avez plus de 11 ans,
- Se nettoyer les mains en montant dans le véhicule avec du gel hydro-alcoolique,
- Garder vos distances avec les autres passagers d'au moins un mètre,
- S'asseoir en priorité sur les assises côté fenêtre pour maintenir les distances avec les autres,
- Reporter ses déplacements quand c'est possible, en dehors des heures de pointe,
- Eternuer dans son coude.

En parallèle et à partir du 12 octobre, 5 rames de tramway seront habillées afin de rappeler l'obligation du masque à bord.

Pour plus d'informations :

Page dédiée : <https://www.transvilles.com/jemonte-jevalide>

<https://www.transvilles.com>

<https://www.twitter.com/transvillesinfo>

<https://www.facebook.com/transvilles>

---

### **Contact Presse Transvilles :**

Charlotte RICHARD – Service Communication - [charlotte.richard@ratpdev.com](mailto:charlotte.richard@ratpdev.com) – Tél. : 06 12 38 56 28